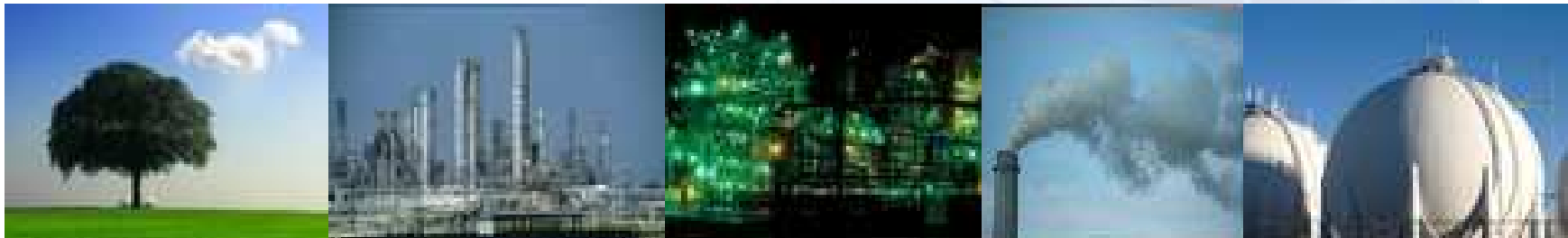


---

**Commune de Fos-sur-Mer / PPRT FOS EST**

**Etude de la vulnérabilité des bâtiments**

**Réunion du 14 février 2013**



# SOMMAIRE

- I. Présentation APSYS
- II. Notre mission
- III. Objectifs de l'étude
- IV. Principe de protection des personnes
- V. Phasage de l'étude
- VI. Déroulement de l'étude

## I - PRESENTATION APSYS

- Créée en 1985, APSYS est une société de prestations de service spécialisée dans la Maîtrise des Risques.
- APSYS est une filiale du groupe EADS et compte environ 350 personnes.
- APSYS comprend un service d'expertise dédié aux risques industriels, notamment en :
  - réalisation d'études réglementaires (études de dangers, volets santé, etc.),
  - réalisation de modélisations et calculs (conséquences d'effets toxiques, thermiques, de surpression, transferts thermiques et effets thermiques sur les structures, réponses des structures aux sollicitations dynamiques, etc.).

## II – NOTRE MISSION (1)

- **Maître d'ouvrage** : la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches du Rhône (DDTM 13) en étroite collaboration avec la Direction Régionale de l'Aménagement, de l'Environnement et du Logement PACA (DREAL PACA)
- **Mission** : Réaliser l'étude de vulnérabilité du bâti du PPRT de FOS EST. Le périmètre d'étude comprend principalement le quartier de la Plaine ronde et la zone du Guignonnet

## II – NOTRE MISSION (2)

### ➤ **Calendrier :**

- **Février :** prise de contact avec les différentes personnes concernées par l'étude
- **Mars :** déroulement des visites des bâtiments concernés par l'étude
- **Avril / Mai / juin :** analyse de la vulnérabilité des bâtiments, finalisation de l'étude
- **Septembre :** Présentation des résultats de l'étude aux Personnes et Organismes Associés (POA)



### III – OBJECTIFS DE L'ETUDE (1)

- **Déterminer le niveau de protection** qu'apportent les bâtiments à leurs occupants.
- **Proposer des mesures de renforcement** pour les bâtiments les plus exposés afin d'améliorer la protection offerte **et évaluer le coût de ces mesures.**
- **Objectif final** : comparer le coût de l'adaptation du bâtiment au niveau de risque rencontré aux 10% de la valeur vénale du bien.

### III – OBJECTIFS DE L'ETUDE (2)

- **Pour les enjeux situés dans une zone de mesure foncière possible :**
  - Fournir l'aide à la décision aux POA (Personnes et Organismes Associés) pour statuer sur la nécessité de proposer des mesures foncières
  - Identifier le meilleur niveau de protection que l'on pourrait obtenir avec un budget équivalent à 10% de la valeur vénale du bâtiment

## IV – PRINCIPE DE PROTECTION DES PERSONNES (1)

- **Face aux potentiels effets thermiques, les bâtiments assurent une protection à leurs occupants dès lors que les critères suivants sont respectés :**
  - Stabilité au feu (pas de perte de stabilité mécanique)
  - Résistance au feu (pas d'inflammation de parties combustibles)
  - Opacité (barrière efficace contre le rayonnement)
  - Isolation thermique (éviter que la température intérieure n'atteigne les 60°C)



## IV – PRINCIPE DE PROTECTION DES PERSONNES (2)

- **Face aux potentiels effets de surpression, les bâtiments assurent une protection à leurs occupants dès lors que les critères suivants sont respectés :**
  - Résistance de la structure porteuse
  - Résistance des éléments translucides et de remplissage pour éviter qu'ils ne soient soufflés vers l'intérieur
- **Face aux potentiels effets toxiques :**
  - Présence d'un local de confinement aménagé pour un confinement de deux heures, suffisamment étanche pour conserver un air sain

## V – PHASAGE DE L'ETUDE (1)

- **Phase 1 : Analyse des résultats de l'étude de dangers**
  - Identifier tous les phénomènes dangereux impactant les bâtiments concernés
  - Préciser les intensités des effets redoutés au niveau de chaque bâtiment
  
- **Phase 2 : Caractérisation du bâti**
  - Visite des bâtiments
  - Rencontre avec les propriétaires et / ou gestionnaires
  - Récupération de plans et photos des bâtiments
  - Repérage des matériaux et des caractéristiques constructives des bâtiments
  - Repérage de l'utilisation des locaux (fréquentation et occupation)

## V – PHASAGE DE L'ETUDE (2)

### ➤ Phase 3.1 : Analyse de la vulnérabilité

- Quels sont les éléments vulnérables d'un bâtiment ?
- Les murs ? La charpente ? La toiture ? Les vitrages ?

### ➤ Phase 3.2 : Analyse des possibilités de renforcement

- Quels sont les éléments structurels que l'on peut renforcer dans des conditions techniques et économiques acceptables?"

## V – PHASAGE DE L'ETUDE (3)

### ➤ Phase 3.3 : Hiérarchisation des mesures

- Comment sont hiérarchisées les mesures ?
  - Critère n°1 : rapport efficacité / coût
  - Critère n°2 : protection en priorité des zones les plus fréquemment ou densément occupées

## VI – DEROULEMENT DE L'ETUDE

### ➤ **Avant notre visite, recueil des informations et des renseignements :**

- Coordonnées des personnes à contacter pour prendre RDV pour la visite
- Regrouper (et si possible préparer des copies) des plans des bâtiments/installations à votre disposition
- Remplir la fiche imprimée distribuée ce jour

### ➤ **Lors de notre visite :**

- Possibilité de prendre des photos intérieur/extérieur (usage restreint à l'étude de la vulnérabilité)
- Possibilité d'effectuer des mesures (mètre, décamètre)
- Formalités d'accès et conditions de sécurité à respecter sur le site



---

# Merci de votre attention

---

## Contacts APSYS :

- Guillaume Dollé – tel : 01 42 04 83 74
- Clémence Audouin – tel : 01 42 04 85 95
- Pauline Lefevre – tel : 01 42 04 85 41